

Les
Schnocks
parlent
aux
Schnocks

Françoise Sagan
Euro 84
Brigitte Fossey
Michel Jonasz
Mousline
Paul Meurisse

Une dandy comme une autre

Alors qu'elle a sans doute souffert d'être peu considérée par le milieu littéraire parisien de son époque (qui résumait alors son œuvre à la question *âge tendre* : « À quoi rêvent les jeunes filles ? »), il est intéressant de voir comment Sagan, même trépassée depuis vingt ans, a pris de la patine, pour devenir l'exemplarité de la femme forte, indépendante, rebelle et, disons les mots, le lustre de la femme dandy par excellence.

Car de dandy elle a tous les atouts : l'élégance formelle, bien sûr, le wit, esprit rapide capable des meilleurs aphorismes (dont nous vous tiendrons la comptabilité la plus protestante dans quelques pages), le sfumato sexuel, le stupre *multiball*, l'esprit rebelle (clope au bec, au volant d'un bolide lancé à 200 km/h en insultant des gendarmes), l'adoption d'un pseudonyme (elle a piqué Sagan à Proust) pour mieux se customiser, se déréaliser, et, enfin, en quittant ce monde cruel ruinée et malade pour ne rien avoir à regretter.

Mais la filiation laisse encore moins de doute sur cet état de fait. Car si Colette naissait l'année de la mort de George Sand, toutes deux ladies dandies pas piquées des hannetons, Sagan publiait *Bonjour tristesse* quelques semaines avant que Colette n'écrive *Claudine au cimetière* en 1954. Qui a écrit par ailleurs *Sarah Bernhardt, le rire incassable* ? C'est Sagan ! Qui s'est muflé au Dom Pérignon avec Marlene Dietrich ? C'est Françoise ! Et qui a écrit pour Juliette Gréco « Parallélépipèdes », la chanson la plus dandy du répertoire français ? Celle-là même.

Finissons d'ailleurs ces présentations en citant son préambule : « Pourquoi me dire des choses folles ? / Pourquoi t'épuiser en paroles ? / Pourquoi veux-tu nommer amour / Ce que je fais depuis toujours / Bien avant toi / Bien après toi ? / Oh tais-toi un peu... Écoute-moi. » Taisons-nous.

Ici, donc, en long en large et de TRAVERS, évidemment.

Alister



**DENIS
WESTHOFF**

**« Elle aimait
se mettre en
danger »**

On se souvient de l'adorable garçon en bas âge sur la photo de *Paris-Match*, il joue dans le salon d'un manoir, sous le regard de sa mère et... de deux chevaux.

Nous sommes en Normandie chez Françoise Sagan, et l'enfant, c'est Denis, son fils unique, né en 1962 sous une brillante étoile et le regard fier de son père, Robert Westhoff, dit Bob, un artiste céramiste américain. Denis grandit, il travaille dans une agence de publicité, puis devient photographe. Un matin de septembre 2004, sa mère s'éteint à l'hôpital d'Honfleur, à quelques kilomètres de sa maison, le manoir du Breuil. Débute alors un opiniâtre combat pour éponger des dettes colossales laissées par l'autrice, reprendre la main sur son œuvre plurielle (faite de romans, de pièces de théâtre, de nouvelles, de chansons), et la rendre de nouveau disponible aux nouvelles générations. Françoise Sagan : « *Si la fibre maternelle consiste à aimer son enfant, je l'ai; si ça consiste à en faire un objet qui vous appartient, je ne l'ai pas.* » Rencontre avec l'enfant devenu grand.

Par Sophie Delassein

Françoise Sagan
et Robert Westhoff,
Paris, années 60
©Sabine Weiss,
Collections Photo Élysée

Et puis, à un moment, vous décidez d'accepter l'héritage de votre mère. Quels étaient les enjeux ?

Ils étaient moraux et affectifs. J'ai accepté la succession par amour pour elle et aussi parce que l'idée de voir ses œuvres dispersées aux quatre vents m'était insupportable. Je l'aurais fait quoi qu'il arrive. Quelque temps avant sa disparition, je savais déjà que je m'occuperais de son œuvre à titre posthume.

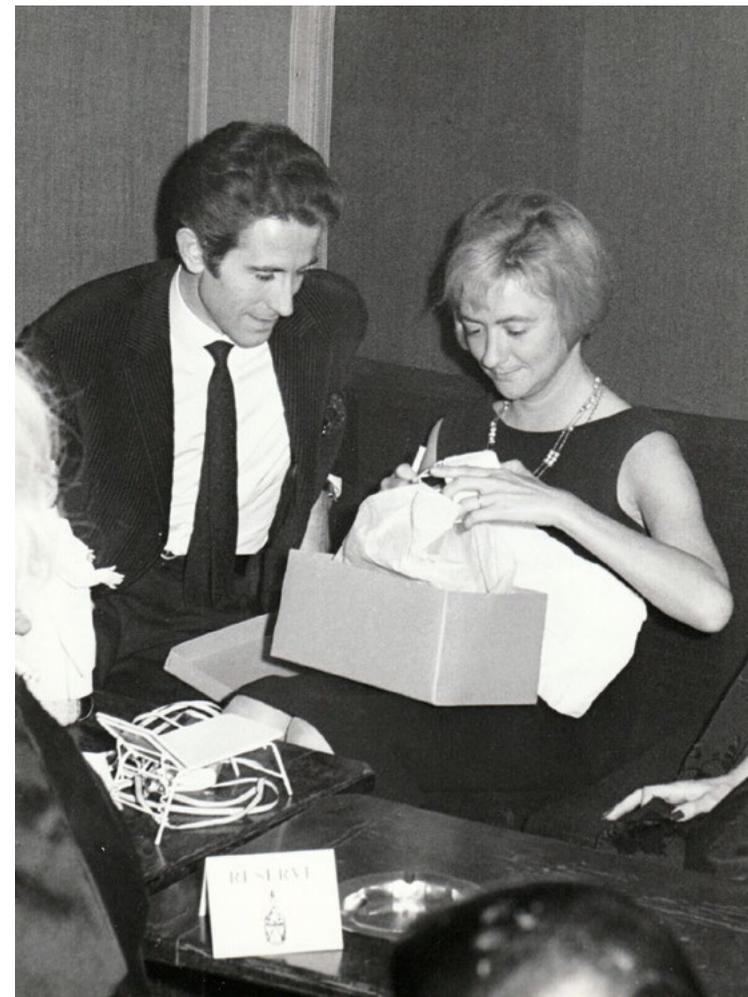
Quels étaient les obstacles ?

« À la fin de sa vie, ma mère était accablée d'ennuis : des ennuis de santé, des ennuis moraux (elle a perdu ses plus proches : Peggy Roche, Jacques Chazot, son frère, mon père...), des ennuis d'argent. »

À la fin de sa vie, ma mère était accablée d'ennuis : des ennuis de santé, des ennuis moraux (elle a perdu ses plus proches : Peggy Roche, Jacques Chazot, son frère, mon père...), des ennuis d'argent. Elle était littéralement au fond du trou, sans ressources, isolée et privée d'autonomie après une fracture du col du fémur qui l'avait rendue invalide. Par chance et par malchance, elle était hébergée par une de ses amies qui la confinait strictement chez elle. Bien que l'une de ses citations favorites était : « *L'argent est un bon valet et un mauvais maître* » ou « *Plaie d'argent n'est pas mortelle* », elle n'en demeurait pas moins assaillie par différents créanciers, dont le Trésor public qui lui réclamait près d'1 million d'euros.

Qu'avez-vous ressenti en découvrant l'étendue de la dette ?

Ce n'était un secret pour personne qu'elle était inconséquente avec l'argent. Depuis le début des années 60 et jusqu'à la fin des années 80, Mme Detcherry, employée de la banque Rothschild, veillait au grain. Ma mère s'était vue privée de chéquier, non du fait d'une banque, mais de ses amis. Tous voulaient la protéger de ses folies, éviter une catastrophe. Mme Detcherry provisionnait les impôts à venir, les factures, le train de vie de la maison et mettait de côté de « l'argent de poche », comme on l'appelait, qui lui était confié chaque semaine en liquide. Mais lorsque Detcherry a pris sa retraite, ma mère a retrouvé toute sa liberté pour faire de folles dépenses.



Avec Jacques Chazot, vers 1960

Comment avez-vous fini par dénouer l'affaire ?

Immédiatement après le décès de ma mère, la providence m'a mis sur la route d'un jeune avocat très brillant spécialisé en droit d'auteur, qui a accepté de s'occuper de mon dossier. Après plusieurs mois, nous sommes parvenus à faire un état des lieux de cette succession. À l'époque, Jacques Chirac était président, Thierry Breton ministre des Finances, et Renaud Donnedieu de Vabres ministre de la Culture. Je m'orientai alors naturellement vers le ministère de la

« Comment pouvais-je prétendre régler cette dette avec mes seuls revenus de photographe qui, à l'époque, avoisinaient alors les 3000 euros mensuels ? »

Culture, et il a fallu là encore quelques mois pour que l'on me concède que le cœur du problème ne se trouvait pas rue de Valois, mais à Bercy. Je l'ai appris peu après, mais le dossier Sagan était « empoisonné » (pour reprendre le terme qui me fut donné alors), je suppose notamment par l'affaire Elf. Il fallait convaincre ces nouveaux interlocuteurs. J'étais prêt à éponger la dette fiscale, mais je ne disposais pas d'1 million d'euros. Il me fallait un arrangement, un moratoire qui me permette d'apurer la dette avec les revenus qui seraient générés par l'œuvre. Je dus faire une proposition chiffrée et circonstanciée de ce que je supposais du devenir de l'œuvre de ma mère. Ce fut une fin de non-recevoir des plus glaciales. Comment pouvais-je prétendre régler cette dette avec mes seuls revenus de photographe qui, à l'époque, avoisinaient alors les 3000 euros mensuels ?

C'était donc très tendu...

Ma situation devenait très critique – pour ne pas dire périlleuse – car j'approchais du terme du délai légal pour accepter la succession. J'étais dans une impasse... C'est alors que la providence s'est de nouveau manifestée. À l'occasion d'une promenade dans mon quartier, je croise une connaissance que je n'avais pas vue depuis vingt ans. Au fil de la discussion, elle me fait part de très gros ennuis qu'elle a eu avec les impôts – son ex-associée a filé avec la caisse en lui laissant une dette très importante – dont elle est sortie in extremis grâce aux compétences d'un avocat fiscaliste hors pair. De là, j'évoque la similitude de nos affaires ; aux grands maux les mêmes remèdes, elle me met en relation avec cet homme miraculeux. Ce dernier, qui me reçoit deux jours après, me recommande d'écrire une lettre à M. Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Ce que je fais. Je reçois une réponse dans laquelle le futur locataire de l'Élysée me promet de s'occuper de mon affaire dès que possible. Il est élu au printemps 2007 et je suis reçu en septembre au ministère des Finances où l'atmosphère a brusquement changé : Bercy me propose une solution de remboursement « *similaire à celle que*

l'on propose aux grands footballeurs », me glisse-t-on à l'oreille. Je signe un moratoire avec l'État le 26 juin 2007 dans lequel je m'engage à rembourser environ 1 million d'euros (le principal, sans les intérêts). Je tenais absolument à ce qu'aucune faveur ne me soit accordée. Il était normal que je rembourse l'intégralité du principal, mais il ne l'était pas, en revanche, que je sois redevable des intérêts de retard de ma mère.

Enfin, comment avez-vous pu rembourser ces sommes colossales ?

« Aussi, nous nous sommes aperçus qu'une partie des droits d'auteur de ma mère avaient été cédés à l'État français en compensation d'une première dette constituée sous Mitterrand. Il a donc fallu que je rachète les droits de ces œuvres à l'État pour pouvoir en avoir la pleine jouissance. »

En plus de la dette fiscale, il y avait des créanciers privés : sa secrétaire qui n'avait plus reçu de salaire depuis deux ans, le propriétaire de son appartement de la rue de l'Université... pour ne citer qu'eux. Mon avocat est parvenu à renégocier toutes les créances. Nous avons proposé des sommes forfaitaires contre l'apurement de ces dettes. C'était ça ou rien. Tant que je n'étais pas désigné comme héritier, je ne percevais rien, donc je n'étais pas en mesure de rembourser. Aussi, nous nous sommes aperçus qu'une partie des droits d'auteur de ma mère avaient été cédés à l'État français en compensation d'une première dette constituée sous Mitterrand. Il a donc fallu que je rachète les droits de ces œuvres à l'État pour pouvoir en avoir la pleine jouissance. Bref, après 100 péripéties et 14 années, je suis parvenu à rembourser la totalité de ce que je devais aux impôts.

On connaît aussi la passion de votre mère pour les casinos. Y avait-il des dettes de jeux ?

Non. Elle jouait moins au casino à la fin de sa vie, mais elle avait pas mal claqué en cocaïne. Aussi, comme elle était en mauvaise santé, elle s'occupait moins de ses affaires, elle n'avait plus de contacts avec ses éditeurs et les demandes d'adaptation ou de traduction, pour le théâtre ou pour des éditions étrangères, demeuraient sans réponse. Elle est tombée dans une sorte d'oubli, d'autant qu'elle n'écrivait plus, sachant que les revenus de son roman tomberaient immédiatement dans l'escarcelle des impôts. Tout est parti à vau-l'eau.